

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1922

22 août 2011

SOMMAIRE

Almar S.à r.l.	92254	Redline Capital Management	92242
Arrowgrass Investments S.à r.l.	92255	RREEF Moroccan Explorer I S.A., SICAR	92242
Bentonwood Sàrl	92211	Schubert Properties S.A.	92244
Chirona International Sàrl	92211	Seabream S.à r.l.	92211
Finanziaria Internazionale Luxembourg S.A.	92245	Shai Holding S.A.	92244
IBM Services Financial Sector Luxembourg S.à r.l.	92254	S.I.E.L., société à responsabilité limitée (Société Import-Export Luxembourg) ..	92239
Ikano Retail Properties S.A.	92254	Sitmar S.A.	92244
Ikano S.A.	92254	Skywheeler S.à r.l.	92242
Island Holding S.à r.l.	92248	Sobel Luxembourg S.à r.l.	92243
Jacquet International	92247	Société pour l'Utilisation Rationnelle et la Récupération de l'Energie	92244
Kikkolux S.à r.l.	92247	Software Development & Support S.à r.l.	92244
Kilcullen Upa Valley S.A.	92210	Somaf Holding S.A.	92245
Korolux S.à r.l.	92210	Spica Adviser S.A.	92245
Laios S.A.	92211	Steflot S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial - SPF	92243
Langkëlz Immobilière S.A.	92211	Subcart S.A.	92243
Lavena 1 S.à r.l.	92239	SVB Finance S.A.	92245
Lavena 1 S.à r.l.	92239	SVB Finance S.A.	92245
Lavena 2 S.à r.l.	92240	Take Off Sàrl	92246
Lavena 3 S.à r.l.	92240	Tarega Investment S.A.	92246
Libidama International S.A. SPF	92240	Tebia Company S.A.	92247
Libidama International S.A. SPF	92240	TE Capital S.à r.l.	92246
L. L. Investment S.A.	92210	Tech Data Luxembourg S.à r.l.	92248
Logistis III Luxembourg S.A.	92241	TE Holding S.à r.l.	92247
Lumi-Elec S.à r.l.	92241	TE Transworld S.à r.l.	92247
LuxELIT S.à r.l.	92210	Tofin Holding S.A.	92248
Luxenergie S.A.	92240	Torisa S.à r.l.	92246
Luxury Sofas S.A.	92241	Toro Investment S.à r.l.	92246
Luxury Sofas S.A.	92241	Trans Lopes S.à r.l.	92248
Mediolanum Specialities SICAV-SIF	92242	Tree Investments S.A.	92248
Méridiam Infrastructure Finance S.à r.l.	92241		
Millicom International Cellular S.A.	92249		

Korolux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 109.993.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2011090395/12.

(110101792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Kilcullen Upa Valley S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 116.423.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliaire

Référence de publication: 2011090397/12.

(110101287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

L. L. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 138.024.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg en date du 20 juin 2011, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

L'assemblée prend acte du transfert d'adresse professionnelle de Madame Francesca DOCCHIO, commissaire aux comptes, du 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg au 5, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg, avec effet à partir de la date de l'Assemblée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Pour la société L.L. INVESTMENT S.A.

BANQUE BPP S.A.

Signature

Le domiciliatane

Référence de publication: 2011090400/18.

(110101245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

LuxELIT S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 138.477.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2011090403/11.

(110101797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Laios S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 47.426.

Le Bilan au 31.12.2010 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21/06/2011. Signature.

Référence de publication: 2011090404/10.

(110101239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Langkëlz Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 106.884.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour compte de Langkelz Immobilière S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2011090405/13.

(110101938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Chirona International Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.061,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 135.716.

Bentonwood Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 21.594,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 135.718.

Seabream S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 161.981.

DRAFT TERMS OF DIVISION

I. The involved companies. The company of which the division has been proposed is Chirona International S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), existing under the laws of Luxembourg, incorporated under the laws of the Island Territory of Curaçao (former Netherlands Antilles), whose registered office, principal establishment and central administration was transferred from the Island Territory of Curaçao (former Netherlands Antilles) to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, on December 28, 2007, currently having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 135.716 (the Company). The share capital of the Company amounts to EUR 18,000.61 represented by 26,000 shares in registered form, having a par value of EUR 0.69465 each, all subscribed and fully paid up. It is contemplated to increase the share capital of the Company from the amount of EUR 18,000.61 to an amount of EUR 100,000 during the creditor protection period of at least one month between the publication of these draft terms of division and the extraordinary general meeting to approve the hereby proposed division. The new shares to be issued by the Company shall be subscribed by the current shareholders of the Company pro rata their current shareholding. In addition, the par value of the shares in the Company shall be changed from EUR 0.69465 to EUR 1.

The first company to be incorporated as a result of the proposed division is a new private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the corporate denomination of SC Ventures S.à r.l., with registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (the New Company I).

The second company to be incorporated as a result of the proposed division is a new private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the corporate denomination of Pinar Bèta S.à r.l. and with registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (the New Company II).

The first recipient company is Bentonwood S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), existing under the laws of Luxembourg, incorporated under the laws of the Island Territory of Curaçao (former Netherlands Antilles), whose registered office, principal establishment and central administration is in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, on December 28, 2007, currently having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 135.718 and having a share capital of USD 21,594 (the Recipient Company I).

The second recipient company is Seabream S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), existing under the laws of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, on June 28, 2011, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, having a share capital of EUR 12,500, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.981 (the Recipient Company II).

The New Company I, the New Company II, the Recipient Company I and the Recipient Company II are collectively referred to as, the Involved Companies and individually referred to as an Involved Company.

II. The division. On August 12, 2011, the board of managers of the Company has decided to propose to the general meeting of the shareholders of the Company the division of the Company to be carried out by the incorporation of the New Company I and the New Company II and by a contribution to and acquisition by the Recipient Company I and the Recipient Company II of part of the assets and liabilities of the Company.

On August 12, 2011, the board of managers of the Recipient Company I and the board of managers of the Recipient Company II have decided to propose to the general meeting of the shareholders of the Recipient Company I and the Recipient Company II the acquisition of part of the assets and liabilities of the Company as a result of the division of the Company.

III. General meetings. The board of managers of the Company shall, at least one month after the filing and publication of these draft terms of division, in accordance with article 9 of the law on commercial companies dated August 10, 1915, as amended (the Law), convene, as soon as practicable, the shareholders of the Company to an extraordinary general meeting (the EGM) to approve the proposed division, whereby, following its dissolution without liquidation, the Company will transfer all of its assets and liabilities to the Involved Companies, in accordance with articles 286 and following of the Law and the present draft terms of division.

The shares in the Company which are held by ATC Trust Company (London) Limited and Orangefield Trust (Luxembourg) S.A. are pledged in favor of Pintail B.V. It is the intention of the parties to release such pledge immediately prior to holding the EGM to approve the proposed division and to establish a new pledge on the shares in the New Company II immediately after incorporation of New Company II.

Save the above-mentioned pledge on shares in the Company, the Company has issued no other securities other than shares and in that respect the board of directors of the Company shall not have to convene a general meeting of the owners of securities other than shares.

The board of managers of the Recipient Company I and the Recipient Company II shall, at least one month after the filing and publication of these draft terms of division, in accordance with article 9 of the Law, convene, as soon as practicable, the shareholders of the Recipient Company I and the Recipient Company II to an extraordinary general meeting of the shareholders (the Recipient EGMs) to approve the proposed contribution to and acquisition by the Recipient Company I and by the Recipient Company II of part of the assets and liabilities of the Company as a result of its division, in accordance with articles 286 and following of the Law and the present draft terms of division.

The Recipient Company I and the Recipient Company II have issued no securities other than shares and in that respect the board of directors of the Recipient Company I and the Recipient Company II shall not have to convene a general meeting of the owners of securities other than shares.

IV. Exchange ratio of the shares. The assets and liabilities of the Company shall be allocated to the Involved Companies as specified in section X. of the present draft terms of division.

In exchange of the contribution of the assets and liabilities of the Company to the Involved Companies, the Involved Companies will issue the following shares in favor of the shareholders of the Company:

- The New Company I will issue 25,000 shares with a par value of EUR 1 each, to be fully paid up as a result of the contribution of part of the assets and liabilities of the Company to the New Company I;
- The New Company II will issue 25,000 shares with a par value of EUR 1 each, to be fully paid up as a result of the contribution of part of the assets and liabilities of the Company to the New Company II;
- The Recipient Company I will issue 25,000 shares with a par value of EUR 1 each, to be fully paid up as a result of the contribution of part of the assets and liabilities of the Company to the Recipient Company I; and

- The Recipient Company II will issue 25,000 shares with a par value of EUR 1 each, to be fully paid up as a result of the contribution of part of the assets and liabilities of the Company to the Recipient Company II.

The shareholders of the Company will participate as follows in the share capital of the Involved Companies as a result of the division of the Company:

- Magpie Trustees (London) Limited, a company organized and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 10 New Street, London EC2M 4TP, the United Kingdom, and registered with the Companies House of the United Kingdom under the number 7068902; being the holder of 12,5% of the shares in the share capital of the Company, will receive 50% of the shares in the share capital of the New Company I;

- Pan European Ventures S.A., a société anonyme organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 38.052, being the holder of 12,5% of the shares in the share capital of the Company, will receive 50% of the shares in the share capital of the New Company I;

- Magpie Trustees (London) Limited and Pan European Ventures S.A. are collectively referred to as the Group A Shareholders.

- ATC Trust Company (London) Limited, a company organized and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered address at 10 New Street, London EC2M 4TP, the United Kingdom, and registered with the Companies House of the United Kingdom under the number 06442060, being the holder of 12,5% of the shares in the share capital of the Company, will receive 50% of the shares in the share capital of the New Company II;

- Orange Field (Luxembourg) S.A., a société anonyme organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 28.967, being the holder of 12,5% of the shares in the share capital of the Company, will receive 50% of the shares in the share capital of the New Company II;

- ATC Trust Company (London) Limited and Orange Field (Luxembourg) S.A. are collectively referred to as the Group B Shareholders.

- Nomen Fiduciaria SRL, a company organised and existing under the laws of Italy, having its registered office at 10, Via del Carmine, 10122 Turin, Italy, Italy, registered with the Register of companies of Italy under number 06194870017 (Nomen Fiduciaria), being the holder of 25% of the shares in the share capital of the Company, will receive 100% of the newly issued shares in the share capital of the Recipient Company I; and

- Simon Fiduciaria SpA, a company organised and existing under the laws of Italy, having its registered office at 10, Via del Carmine, 10122 Turin, Italy, registered with the Register of companies of Italy under number 04605970013 (Simon Fiduciaria), being the holder of 25% of the shares in the share capital of the Company, will receive 100% of the newly issued shares in the share capital of the Recipient Company II.

The allocation amongst the shareholders of the Company of the shares of the Involved Companies is based on the following criteria:

- The Group A Shareholders will receive 100% of all the shares of the New Company I;
- The Group B Shareholders will receive 100% of all the shares of the New Company II;
- Nomen Fiduciaria will receive 100% of the newly issued shares of the Recipient Company I; and
- Simon Fiduciaria will receive 100% of the newly issued shares of the Recipient Company II.

V. Terms of the delivery of the shares in the Involved Companies. The shares of the New Company I will be in registered form and will be recorded in the name of its respective shareholders in the share register of the New Company I as from the date on which the concurring décisions of the EGM and of the Recipient EGMs have been adopted.

The shares of the New Company II will be in registered form and will be recorded in the name of its respective shareholders in the share register of the New Company II as from the date on which the concurring décisions of the EGM and of the Recipient EGMs have been adopted.

The new shares to be issued by the Recipient Company I will be recorded in the name of its shareholder in the share register of the Recipient Company I as from the date on which the concurring décisions of the EGM and of the Recipient EGMs have been adopted.

The new shares to be issued by the Recipient Company II will be recorded in the name of its shareholder in the share register of the Recipient Company II as from the date on which the concurring décisions of the EGM and of the Recipient EGMs have been adopted.

VI. Cancellation of the shares of the Company. The shares of the Company will be cancelled as from the date on which the concurring décisions of the EGM and of the Recipient EGMs have been adopted.

VII. Effective date of the division from an accounting point of view. From an accounting point of view, the operations of the Company will be treated as having been carried out solely on behalf of the Involved Companies as from the date on which the concurring décisions of the EGM and of the Recipient EGMs have been adopted.

VIII. Date as from which the shares of the Involved Companies carry the right to participate in the profits and any special conditions relating to that right. The shares of the Involved Companies shall carry the right to participate in any distribution of profits of the Involved Companies as from the date on which the concurring decisions of the EGM and of the Recipient EGMs have been adopted.

IX. Advantages and Rights. No special advantage will be granted to the managers of the Company and of the Recipient Company I and the Recipient Company II in connection with or as the result of the division of the Company.

X. Allocation of assets and Liabilities. The assets and liabilities of the Company shall be allocated to the Involved Companies as follows:

	Total EUR	New Company I EUR	New Company II EUR	Recipient Company I EUR	Recipient Company II EUR
Assets					
Participation in San Marco Finanziaria SpA, a company organized under the laws of Italy, having its office address at Venezia, Via Vespucci 1 cap 30173, Frazione Mestre, Italy registered with the Chamber of Commerce of Venice under number 01745800266, having a share capital of Euro 9.360.000,00 of which the Company holds 8.992.936 shares with a par value of 1 euro each, representing % 96,08% of the share capital.	13,002,666	3,250,667	3,250,667	3,250,667	3,250,667
Participation in Piavesella SpA - in liquidation -, a company organized under the laws of Italy, having its office address at Venezia, Via Vespucci 1 cap 30173, Frazione Mestre, Italy registered with the Chamber of Commerce of Venice under number 02239980275, having a share capital of Euro 500.000,00, of which the Company holds 500.000,00 shares with a par value of 1 euro each, representing 100% of the share capital.	5,374,121	1,343,530	1,343,530	1,343,530	1,343,530
Participation in Blue Valley Srl, a company organized under the laws of Italy, having its office address at Venezia, Via Vespucci 1 cap 30173, Frazione Mestre, Italy registered with the Chamber of Commerce of Venice under number 001264940271, having a capital of Euro 98.800,00, of which the Company holds a quota of 72.800,00 representing 73,68% of the capital.	2,815,677	703,919	703,919	703,919	703,919
Participation in Ambiente Srl, a company organized under the laws of Italy, having its office address at Paderno Dugnano, Via Italia cap 20037, Italy, registered with the Chamber of Commerce of Milan under number 02272180247, having a capital of Euro 15.000,00 of which the Company holds a quota of 7.500,00 representing 50% of the capital.	42,703	10,676	10,676	10,676	10,676
Carmet SpA - in liquidation -, a company organized under the laws of Italy having its office address at Venice at via Vespucci 1 30173 Mestre Venice Italy registered under the Chamber of Commerce of Venice under number 03207850268 having a share capital of Euro 254.182,00, of which the Company holds 227.572,00 shares with a par value of 1 euro each, representing 89,53% of the share capital.	1	1	1	1	1

Loan receivable against Ambiente Srl loan granted by the Company to Ambiente Srl on December 31, 2010 with a maturity date of December 29, 2011	2,766,898	691,725	691,725	691,725	691,725
Loans receivable against Nikolson BV, consisting of:					
- Loan in an amount of EUR 100,000 granted by the Company to Nikolson BV on March 26, 2009, with an fixed interest rate of 4%, with maturity date March 25, 2018;					
- Loan in an amount of EUR 150,000 granted by the Company to Nikolson BV on December 23, 2010, with an interest rate of Libor 3m + 1.00%, with maturity date December 22, 2011;					
- Loan in an amount of EUR 150,000 granted by the Company to Nikolson BV on January 21, 2011, with an interest rate of Libor 3m + 1.00%, with maturity date January 22, 2012;					
- Loan in an amount of EUR 200,000 granted by the Company to Nikolson BV on February 2, 2011, with an interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date February 1, 2020;					
- Loan in an amount of EUR 300,000 granted by the Company to Nikolson BV on June 1, 2011, with an interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date November 1, 2012; and					
- Accrued interest in an amount of EUR 14,125.					
Loan payable to Nikolson BV of EUR 70,000 that carries no interest and is payable on demand	845,838	845,838	0	0	0
Loans receivable against Bentonwood BV, consisting of:					
- Loan in an amount of EUR 1,392,000 granted by the Company to Bentonwood B.V. on July 28, 2010, with an interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date December 28, 2011; and					
- Accrued interest in an amount of EUR 29,541.					
Loan payable to Bentonwood BV of EUR 70,000 that carries no interest and is payable on demand	1,351,541	0	0	1,351,541	0
Loans receivable against Pintail BV, consisting in:					
- Loan in an amount of EUR 500,000 granted by the Company to Pintail BV on February 2, 2011, with interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date February 1, 2020;					
- Loan in an amount of EUR 300,000 granted by the Company to Pintail BV on June 8, 2011, with interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date November 8, 2012; and					
- Accrued interest in an amount of EUR 5,943.					
Loan payable to Pintail BV of EUR 70,000 that carries no interest and is payable on demand	735,943	0	0	0	735,943

Loans receivable against Falm International Holding BV, consisting in:

- Loan in an amount of EUR 500,000 granted by the Company to Falm International Holding BV on February 2, 2011, with interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date February 1, 2020;

- Loan in an amount of EUR 300,000 granted by the Company to Falm International Holding BV on June 8, 2011, with interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date November 8, 2012;

- Accrued interest in an amount of EUR

6.297	806,297	0	806,297	0	0
-----------------	---------	---	---------	---	---

Cash at RBS Global Banking (Luxembourg) S.A. under account number 107069978001

.	1,683	421	421	421	421
-----------	-------	-----	-----	-----	-----

Total assets	27,743,368	6,846,776	6,807,235	7,352,479	6,736,881
------------------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Liabilities

Issued and paid up capital	100,000	25,000	25,000	25,000	25,000
--------------------------------------	---------	--------	--------	--------	--------

Share premium	58,335,000	14,583,750	14,583,750	14,583,750	14,583,750
-------------------------	------------	------------	------------	------------	------------

Retained earnings	(57,077,022)	(14,269,255)	(14,269,255)	(14,269,255)	(14,269,255)
-----------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Unappropriated result	(210,831)	(52,708)	(52,708)	(52,708)	(52,708)
---------------------------------	-----------	----------	----------	----------	----------

Loan payable to Pan European Ventures SA, granted by Pan European Ventures SA to the Company on December 27, 2007, interest free, with maturity date December 27, 2027

2,591,840	2,591,840	0	0	0
-----------	-----------	---	---	---

Loans payable to Magpie Trustees (London) Limited, granted by Magpie Trustees (London) Limited to the Company on December 27, 2007, interest free, with maturity date December 27, 2027

2,591,840	2,591,840	0	0	0
-----------	-----------	---	---	---

Loans payable to Orangefield Trust (Luxembourg) SA, granted by Orangefield Trust (Luxembourg) SA to the Company on December 27, 2007, interest free, with maturity date December 27, 2027

2,591,840	0	2,591,840	0	0
-----------	---	-----------	---	---

Loan payable to ATC Trust Company (London Limited, granted by ATC Trust Company (London Limited) to the Company on December 27, 2007, interest free, with maturity date December 27, 2027

2,591,840	0	2,591,840	0	0
-----------	---	-----------	---	---

Loan payable to Simon Fiduciaria Srl, granted by Simon Fiduciaria Srl to the Company on December 27, 2007, interest free, with maturity date December 27, 2027

5,183,679	0	0	0	5,183,679
-----------	---	---	---	-----------

Loan payable to Nomen Fiduciaria Srl, granted by Nomen Fiduciaria Srl to the Company on December 27, 2007, interest free, with maturity date December 27, 2027

5,183,679	0	0	5,183,679	0
-----------	---	---	-----------	---

Loans payable to San Marco Finanziaria SpA, consisting of:

- Loan in an amount of EUR 650,000 granted by San Marco Finanziaria SpA to the Company on April 1, 2010, with interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date October 1, 2011;

- Loan in an amount of EUR 1,392,000

granted by San Marco Finanziaria SpA to the Company on July 26, 2010, with interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date December 26, 2011;

- Loan in an amount of EUR 250,000 granted by San Marco Finanziaria SpA to the Company on December 1, 2010, with interest rate of Libor 3m + 1.00%, with maturity date December 2, 2011;

- Loan in an amount of EUR 150,000 granted by San Marco Finanziaria SpA to the Company on December 23, 2010, with interest rate of Libor 3m + 1.00%, with maturity date December 24, 2011;

- Loan in an amount of EUR 150,000 granted by San Marco Finanziaria SpA to the Company on January 25, 2011, with interest rate of Libor 3m + 1.00%, with maturity date January 26, 2012;

- Loan in an amount of EUR 1,200,000 granted by San Marco Finanziaria SpA to the Company on February 4, 2011, with interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date February 5, 2012;

- Loan in an amount of EUR 50,000 granted by San Marco Finanziaria SpA to the Company on March 7, 2011, with interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date March 7, 2012;

- Loan in an amount of EUR 200,000 granted by San Marco Finanziaria SpA to the Company on April 1, 2011, with interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date April 1, 2012;

- Loan in an amount of EUR 900,000 granted by San Marco Finanziaria SpA to the Company on May 26, 2011, with interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date October 26, 2012;

- Loan in an amount of EUR 200,000 granted by San Marco Finanziaria SpA to the Company on July 1, 2011, with interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date December 1, 2012; and

- Accrued interest in an amount of EUR 72,757	5,214,757	1,232,123	1,122,582	1,737,826	1,122,227
Loans payable to Pintail BV of EUR 500,000, granted by Pintail BV to the Company on July 3, 2009, with an interest rate of Euribor 3m + 1.00%, with maturity date July 2, 2018 and accrued interest of EUR 6,391	506,391	126,598	126,598	126,598	126,598
Loan payable to Marco Polo Seatrade BV of EUR 70,000 that carries no interest and is payable on demand	70,000	0	70,000	0	0
Amount due to other creditors	34,438	8,610	8,610	8,610	8,610
Accrued expenses	35,916	8,979	8,979	8,979	8,979
Total liabilities	<u>27,743,368</u>	<u>6,846,776</u>	<u>6,807,235</u>	<u>7,352,479</u>	<u>6,736,881</u>
Percentages	100%	25%	25%	25%	25%

Without préjudice to the foregoing, any assets and liabilities belonging to the Company at the date on which the concurring decisions of the EGMs and of the Recipient EGMs have been adopted, and not further described in these draft terms of division shall be allocated to the New Company I to the extent of approximately 25% of their book value, to

the New Company II to the extent of approximately 25% of such value, to the Recipient Company I to the extent of approximately 25% of such value and to the Recipient Company II to the extent of approximately 25% of such value.

XI. Articles of incorporation of the New Company I. The proposed articles of incorporation of the New Company I are as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "SC Ventures S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-), represented by twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the

last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

(v) If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

XII. Articles of incorporation of the New Company II. The proposed articles of incorporation of the New Company II are as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Pinar Bêta S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any

company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-), represented by twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

(v) If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.3. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.4. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.5. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.6. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.7. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.8. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

Suit la traduction française du texte qui précède:

PROJET DE SCISSION

I. Les sociétés concernées. Un projet de scission a été proposé à Chirona International S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois de l'île de Curaçao (anciennes Antilles Néerlandaises), dont le siège social a été transféré de l'île de Curaçao (anciennes Antilles Néerlandaises) vers le Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg suivant un acte notarié de Maître Henri Hellinckx en date du 28 Décembre 2007, ayant actuellement son siège social au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 135.716 (la Société).

Le capital social de la Société s'élève à dix-huit mille soixante-un euro (EUR 18.000.61) représenté par vingt-six mille (26.000) parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale d'environ soixante-neuf centimes d'euro (EUR 0.69465) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. Il est envisagé de procéder à une augmentation de capital faisant passer le capital social actuel de la Société de dix-huit mille soixante-un euro (EUR 18.000.61) à cent mille euro (EUR 100.000) pendant la période de protection du créancier d'au moins un (1) mois entre la publication du projet de scission et l'assemblée générale extraordinaire des associés approuvant ledit projet. Les associés existants devront souscrire aux parts sociales nouvelles, que la société envisage d'émettre, au pro rata de leur contribution. De plus, la valeur nominale des parts sociales de la Société devra être modifiée en vue de la faire passer d'environ soixante-neuf centimes d'euro (EUR 0.69465) à un euro (EUR 1).

La première société à être constituée, suite au projet de scission, est SC Ventures S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la Nouvelle Société I).

La deuxième société à s'être constituée, suite au projet de scission est Pinar Bèta S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg (la Nouvelle Société II).

La première société bénéficiaire est Bentonwood S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, constituée selon les lois de l'île de Curaçao (anciennement Antilles Néerlandaises), dont le siège social a été transféré de l'île de Curaçao (anciennement Antilles Néerlandaises) vers le Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg suivant acte notarié de Maître Henri Hellinckx, en date du 28 décembre 2007. Son siège social actuel est situé au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 135.718, avec un capital social de vingt-un mille cinq-cent quatre-vingt-quatorze Dollars Américain (USD 21.594) (la Société Bénéficiaire I).

La deuxième société bénéficiaire est Seabream S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les règles du droit Luxembourgeois et constituée suivant acte notarié de Maître Henri Hellinckx, en date du 28 juin 2011, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg avec un capital social de douze mille cinq-cents euro et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 161.981 (la Société Bénéficiaire II).

La Nouvelle Société I, la Nouvelle Société II, la Société Bénéficiaire I et la Société Bénéficiaire II, ensemble les Sociétés Participantes et individuellement la Société Participante.

II. La scission. Le 12 août, 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé de soumettre à l'assemblée générale des associés de la Société, la scission de la société par constitution de la Société Nouvelle I et de la Société Nouvelle II et par contribution et acquisition par la Société Bénéficiaire I et la Société Bénéficiaire II, d'une partie des actifs et passifs de la Société.

Le 12 août, 2011, le conseil de gérance de la Société Bénéficiaire I et le conseil de gérance de la Société Bénéficiaire II ont décidé de soumettre à l'assemblée générale des associés de la Société Bénéficiaire I et de la Société Bénéficiaire II l'acquisition d'une partie des actifs et passifs de la Société, faisant suite à la scission de la Société.

III. Assemblées générales. Le conseil de gérance de la Société doit, au moins un (1) mois après l'enregistrement et la publication du projet de scission et en conformité avec l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que récemment modifiée (la Loi), convoquer aussitôt les associés de la Société à une assemblée générale extraordinaire (AGE) afin d'approuver ladite scission, par laquelle, la Société dissoute sans liquidation, cédera tous ses actifs et passifs aux Sociétés Participantes, en conformité avec les articles 286 et suivants de la Loi et des présentes conditions générales du projet de scission.

Les parts sociales de la Société, lesquelles sont détenues par ATC Trust Company (London) Limited et Orangefield Trust (Luxembourg) S.A. sont nantis en faveur de Pintail B.V. Les parties envisagent de sortir d'un tel contrat de nantissement immédiatement avant la tenue de l'AGE approuvant le projet de scission et établir un nouveau contrat de nantissement portant sur les parts sociales de la Nouvelle Société II, immédiatement après la constitution de la Nouvelle Société II.

Mise à part ce contrat de nantissement des parts sociales, la Société n'a pas émis de sûretés autre que celles portant sur les parts sociales et à cet effet, le conseil de gérance de la Société n'a pas à convoquer une assemblée générale des détenteurs de sûretés autres que celles portant sur les parts sociales.

Le conseil de gérance de la Société Bénéficiaire I et de la Société Bénéficiaire II doit, au moins un (1) mois après l'enregistrement et la publication du projet de scission, en conformité avec l'article 9 de la Loi, convoquer, dès que possible, les associés de la Société Bénéficiaire I ainsi que ceux de la Société Bénéficiaire II à une assemblée générale extraordinaire (AGE des Bénéficiaires) afin d'approuver le projet de contribution et d'acquisition par la Société Bénéficiaire I et par la Société Bénéficiaire II d'une partie des actifs et passifs de la Société faisant suite à la scission et en conformité avec les articles 286 et suivants de la Loi ainsi que les conditions générales du présent projet de scission.

La Société Bénéficiaire I et la Société Bénéficiaire II n'ont émis comme sûretés que celles portant sur les parts sociales et à cet effet, le conseil de gérance de la Société Bénéficiaire I ainsi que celui de la Société Bénéficiaire II n'ont pas à convenir d'assemblée générale des détenteurs de sûretés autres que celles portant sur des parts sociales.

IV. Ratio d'échange des parts sociales. Les actifs et passifs de la Société devront être repartis aux Sociétés Participantes tel que spécifié dans la section X du présent projet de scission.

En échange de l'apport en nature des actifs et passifs de la Société aux Sociétés Participantes, les Sociétés Participantes émettront les parts sociales suivantes en faveur des associés de la Société:

- La Société Nouvelle I émettra twenty-five thousand (25.000) parts sociales avec une valeur nominale de un euro (EUR 1) à libérer entièrement en raison de l'apport en nature d'une partie des actifs et passifs de la Société à la Société Nouvelle I;

- La Société Nouvelle II émettra twenty-five thousand (25.000) parts sociales avec une valeur nominale de un euro (EUR 1) à libérer entièrement en raison de l'apport en nature d'une partie des actifs et passifs de la Société à la Société Nouvelle II;

- La Société Bénéficiaire I émettra twenty-five thousand (25.000) parts sociales avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1) à libérer entièrement suite à l'apport en nature d'une partie des actifs et passifs de la Société à la Société Bénéficiaire I;

- La Société Bénéficiaire II émettra twenty-five thousand (25.000) parts sociales avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1) à libérer entièrement suite à l'apport en nature d'une partie des actifs et passifs de la Société à la Société Bénéficiaire II.

Les associés de la Société participeront de la manière suivante au capital social des Sociétés Participantes suite à la scission de la Société:

- Magpie Trustees (London) Limited, société organisée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 10, New Street, London EC2M 4TP, Royaume-Uni et immatriculée auprès de la Chambre des Sociétés ("the Companies House") du Royaume-Uni sous le numéro 7068902, détenant douze et demie pour cent (12.5%) des parts sociales dans le capital social de la Société, recevra cinquante pour cent (50%) des parts sociales dans le capital social de la Société Nouvelle I;

- Pan European Ventures S.A., société anonyme organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 38.052, détenant douze et demie pour cent (12, 5%) des parts sociales dans le capital social de la Société, recevra cinquante pour cent (50%) des parts sociales dans le capital social de la Société Nouvelle I;

- Magpie Trustees (London) Limited et Pan European Ventures S.A., représentent ensemble le Groupe des Associés A.

- ATC Trust Company (London) Limited, société organisée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 10 New Street, London EC2M 4TP, Royaume-Uni, et immatriculée auprès de la Chambre des Sociétés ("Companies House") du Royaume-Uni sous le numéro 06442060, détenant douze et demie pour cent (12.5%) des parts sociales dans le capital social de la Société, recevra cinquante pour cent (50%) des parts sociales dans le capital social de la Société Nouvelle II;

- Orange Field (Luxembourg) S.A., société anonyme organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 28.967, détenant douze et demie pour cent (12.5%) des parts sociales dans le capital social de la Société, recevra cinquante pour cent (50%) des parts sociales dans le capital social de la Société Nouvelle II;

- ATC Trust Company (London) Limited et Orange Field (Luxembourg) S.A. représentent ensemble le Groupe des Associés B.

- Nomen Fiduciaria SRL, société organisée selon les lois de l'Italie, ayant son siège social au 10, Via del Carmine, 10122 Turin, Italie, immatriculée auprès du Registre des sociétés de l'Italie sous le numéro 06194870017 (Nomen Fiduciaria), détenant vingt-cinq pour cent (25%) des parts sociales dans le capital social de la Société, recevra cent pour cent (100%) des parts sociales nouvellement émises dans le capital social de la Société Bénéficiaire I.

- Simon Fiduciaria SpA, société organisée selon les lois de l'Italie, ayant son siège social au 10, Via del Carmine, 10122 Turin, Italie, immatriculée auprès du Registre des Sociétés de l'Italie sous le numéro 04605970013 (Simon Fiduciaria), détenant vingt-cinq pour cent (25%) des parts sociales dans le capital social de la Société, recevra cent pour cent (100%) des parts sociales nouvellement émises dans le capital social de la Société Bénéficiaire II;

La répartition des parts sociales des Sociétés Participantes entre les associés de la Société est fondée sur les critères suivants:

- Les membres du Groupe d'Associés A recevront chacun cent pour cent (100%) des parts sociales de la Société Nouvelle I;
- Les membres du Groupe d'Associés B recevront chacun cent pour cent (100%) des parts sociales de la Société Nouvelle II;
- Nomen Fiduciaria recevra cent pour cent (100%) des parts sociales nouvellement émises de la Société Bénéficiaire I; et
- Simon Fiduciaria recevra cent pour cent (100%) des parts sociales nouvellement émises de la Société Bénéficiaire II.

V. Les conditions générales tenant à la distribution des parts sociales dans les Sociétés Participantes. Les parts sociales de la Société Nouvelle I seront sous forme nominative et enregistrées sous le nom des associés respectifs dans le registre des associés de la Société Nouvelle I dès lors que les décisions concordantes de l'AGE et de l'AGE des Bénéficiaires ont été adoptées.

Les parts sociales de la Société Nouvelle II seront sous forme nominative et enregistrées sous le nom des associés respectifs dans le registre des associés de la Société Nouvelle II dès lors que les décisions concordantes de l'AGE et de l'AGE des Bénéficiaires ont été adoptées.

Les nouvelles parts sociales émises par la Société Bénéficiaire II seront enregistrées au nom des associés dans le registre des associés de la Société Bénéficiaire II dès lors que les décisions concordantes de l'AGE et de l'AGE des Bénéficiaires ont été adoptées.

VI. Annulation des parts sociales de la Société. Les parts sociales de la Société seront annulées dès lors que les décisions concordantes de l'AGE et de l'AGE des Bénéficiaires ont été adoptées.

VII. Date effective de la scission d'un point de vue comptable. D'un point de vue comptable, les opérations de la Société seront traitées comme ayant été seulement effectuées au nom et pour le compte des Sociétés Participantes dès lors que les décisions concordantes de l'AGE et de l'AGE des Bénéficiaires ont été adoptées.

VIII. Date à partir de laquelle les parts sociales des Sociétés Participantes donnent le droit de participer aux profits ainsi que les conditions spéciales se rapportant à ce droit. Les parts sociales des Sociétés Participantes donnent le droit de participer à toute distribution de profits dans les Sociétés Participantes dès lors que les décisions concordantes de l'AGE et de l'AGE des Bénéficiaires ont été adoptées.

IX. Avantages et droits. Aucun avantage special ne sera accordé aux gérants de la Société ainsi qu'à la Société Bénéficiaire I et à la Société Bénéficiaire II suite à la scission de la Société.

X. Répartition des actifs et passifs. Les actifs et passifs de la Société seront répartis entre les Sociétés Participantes comme suit:

	Total	Société Nouvelle I	Société Nouvelle II	Société Bénéficiaire I	Société Bénéficiaire II
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Actifs					
Participation dans San Marco Finanziaria SpA, une société organisée selon le droit Italien, ayant son siège social à Venise, Via Vespucci 1 cap 30173, Frazione Mestre, Italie, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Venise sous le numéro 01745800266, ayant un capital social de 9.360.000 euro dans lequel la Société détient 8.992.936 parts sociales ayant une valeur nominale de 1 euro chacune, représentant 96.08% du capital social	13.002.666	3.250.667	3.250.667	3.250.667	3.250.667
Participation dans Piavesella SpA - en liquidation, une société de droit Italien, ayant son siège social à Venise, Via Vespucci 1 cap 30173, Frazione Mestre, Italie, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Venise	5.374.121	1.343.530	1.343.530	1.343.530	1.343.530

sous le numéro 02239980275 ayant un capital social de 500.000 euro duquel la Société détient 500.000 parts sociales ayant une valeur nominale de 1 euro chacune, représentant 100% du capital social

Participation dans Blue Valley Srl, une société de droit Italien, ayant son siège social à Venise, Via Vespucci 1 cap 30173, Frazione Mestre, Italie, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Venise sous le numéro 001264940271, ayant un capital social de 98.800 euro duquel la Société détient un quota de 72.800 représentant 73.68% du capital social

	2.815.677	703.919	703.919	703.919	703.919
--	-----------	---------	---------	---------	---------

Participation dans Ambiente Srl, une société de droit Italien, ayant son siège social à Paderno Dugnano, Via Italia cap 20037, Italie, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Milan sous le numéro 02272180247 ayant un capital social de 15.000 euro duquel la Société détient 7.500 parts sociales, représentant 50% du social

	42,703	10,676	10,676	10,676	10,676
--	--------	--------	--------	--------	--------

CAR.MET SpA - en liquidation -, une société de droit Italien, ayant son siège social à Venise, Via Vespucci 1 cap 30173, Frazione Mestre, Italie, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Venise sous le numéro 03207850268 ayant un capital social de 254.182 euro duquel la Société détient 227.572 parts sociales ayant une valeur nominale de 1 euro chacune, représentant 89.53% du capital social

	1	1	1	1	1
--	---	---	---	---	---

Créance de prêt envers Ambiente Srl (prêt accordé par la Société à Ambiente Srl le 31 décembre 2010, ayant une échéance au 29 décembre 2011

	2.766.898	691.725	691.725	691.725	691.725
--	-----------	---------	---------	---------	---------

Créance de prêt envers Nickolson BV composée de:

- prêt d'un montant de 100.000 euro accordée par la Société à Nickolson BV le 26 mars 2009, avec un taux d'intérêt fixe de 4%, ayant une échéance au 25 mars 2018;

- prêt d'un montant de 150.000 euro accordé par la Société à Nickolson BV le 23 décembre 2010, ayant un taux d'intérêt Libor trois (3) mois + 1 % avec une échéance au 22 décembre 2011;

- prêt d'un montant de 150.000 euro accordé par la Société à Nickolson BV le 21 janvier 2011, ayant un taux d'intérêt Libor trois (3) mois + 1% avec une échéance au 22 janvier 2012;

- prêt d'un montant de 200.000 euro accordé par la Société à Nickolson BV le 2 février 2011, ayant un taux d'intérêt Libor trois (3) mois + 1% avec une échéance au 1^{er} février 2020;

- prêt d'un montant de 300.000 euro	844.125	844.125	0	0	0
-------------------------------------	---------	---------	---	---	---

accordé par la Société à Nickolson BV le 1^{er} juin 2011, ayant un taux d'intérêt Euribor trois (3) mois + 1% avec une échéance au 1^{er} novembre 2012; et

- les interest courus s'élèvent à 14.125 euro.
Créance de prêt dû à Nikolson BV de 70.000 euro, sans intérêt et payable sur demande.

Créance de prêt envers Bentonwood BV composée de:

- prêt d'un montant de 1.392.000 euro accordé par la Société à Bentonwood BV le 28 juillet 2010, ayant un taux d'intérêt Euribor trois (3) mois + 1 % avec une échéance au 28 décembre 2011; et

- les interest courus s'élèvent à 29.541 euro.
Créance de prêt dû à bentonwood BV de 70.000 euro, sans intérêt et payable sur demande.

1.351.541	0	0	1.351.541	0
-----------	---	---	-----------	---

Créance de prêt envers Pintail BV composée de:

- prêt d'un montant de 500.000 euro accordé par la Société à Pintail BV le 2 février 2011, ayant un taux d'intérêt Euribor trois (3) mois + 1% avec une échéance au 1^{er} février 2020;

- prêt d'un montant de 300.000 euro accordé par la Société à Pintail BV le 8 février 2011, ayant un taux d'intérêt Euribor trois (3) mois + 1% avec une échéance au 8 novembre 2012; et

- les interest courus s'élèvent à 5.943 euro.
Créance de prêt dû à Pintail BV de 70.000 euro, sans intérêt et payable sur demande.

735.943	0	0	0	735.943
---------	---	---	---	---------

Créance de prêt envers Falm International Holding BV composée de:

- prêt d'un montant de 500.000 euro accordé par la Société à Falm International Holding BV le 2 février 2011, ayant un taux d'intérêt Euribor trois (3) mois + 1 % avec une échéance au 1^{er} février 2020;

- prêt d'un montant de 300.000 euro accordé par la Société à Falm International Holding BV le 8 juin 2011, ayant un taux d'intérêt Euribor trois (3) mois + 1 % avec une échéance au 8 novembre 2012; et

- les interest courus s'élèvent à 6.297 euro.

806.297	0	806.297	0	0
---------	---	---------	---	---

Liquidités bancaires à RBS Global Banking (Luxembourg) S.A. sous le compte numéro 107069978001

1.683	421	421	421	421
-------	-----	-----	-----	-----

Actif total	27.743.368	6.846.776	6.807.235	7.352.479	6.736.881
-----------------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Passifs

Capital émis et libéré	100.000	25.000	25.000	25.000	25.000
----------------------------------	---------	--------	--------	--------	--------

Prime d'émission	58.335.000	14.583.750	14.583.750	14.583.750	14.583.750
----------------------------	------------	------------	------------	------------	------------

Bénéfices non-distribués	57.077.022	14.269.255	14.269.255	14.269.255	14.269.255
------------------------------------	------------	------------	------------	------------	------------

Résultats non-distribués	210.831	52.708	52.708	52.708	52.708
------------------------------------	---------	--------	--------	--------	--------

Prêt dû à Pan European Ventures SA,	2.591.840	2.591.840	0	0	0
-------------------------------------	-----------	-----------	---	---	---

accordé par Pan European Ventures SA à la Société le 27 décembre 2007, sans intérêt avec une échéance au 27 décembre 2027.

Prêt dû à Magpie Trustees (London) Limited, accordé par Magpie Trustees (London) Limited à la Société le 27 décembre 2007, sans intérêt avec une échéance au 27 décembre 2027.

2.591.840 2.591.840 0 0 0

Prêt dû à Orangefield Trust (Luxembourg) SA, accordé par Orangefield Trust (Luxembourg) SA à la Société le 27 décembre 2007, sans intérêt avec une échéance au 27 décembre 2027.

2.591.840 0 2.591.840 0 0

Prêt dû à ATC Trust Company (London) Limited, accordé par ATC Trust Company à la Société le 27 décembre 2007, sans intérêt avec une échéance au 27 décembre 2027.

2.591.840 0 2.591.840 0 0

Prêt dû à Simon Fiduciaria Srl, accordé par Simon Fiduciaria Srl à la Société le 27 décembre 2007, sans intérêt avec une échéance au 27 décembre 2027.

5.183.679 0 0 0 5.183.679

Prêt dû à Nomen Fiduciaria Srl, accordé par Nomen Fiduciaria Srl à la Société le 27 décembre 2007, sans intérêt avec une échéance au 27 décembre 2027.

5.183.679 0 0 5.183.679 0

Prêt dû à San Marco Finanziaria SpA composé de:

- prêt d'un montant de 650.000 euro accordé par San Marco Finanziaria SpA à la Société le 1^{er} avril 2010 avec un taux d'intérêt Euribor 3 mois + 1%, avec une échéance au 1^{er} octobre 2011;

- prêt d'un montant de 1.392.000 euro accordé par San Marco Finanziaria SpA à la Société le 26 juillet 2010 avec un taux d'intérêt Euribor 3 mois + 1%, avec une échéance au 26 décembre 2011;

- prêt d'un montant de 250.000 euro accordé par San Marco Finanziaria SpA à la Société le 1^{er} décembre 2010 avec un taux d'intérêt Libor 3 mois + 1%, avec une échéance au 2 décembre 2011

- prêt d'un montant de 150.000 euro accordé par San Marco Finanziaria SpA à la Société le 23 décembre 2010 avec un taux d'intérêt Libor 3 mois + 1%, avec une échéance au 24 décembre 2011;

- prêt d'un montant de 150.000 euro accordé par San Marco Finanziaria SpA à la Société le 25 janvier 2011 avec un taux d'intérêt Libor 3 mois + 1%, avec une échéance au 26 janvier 2012;

- prêt d'un montant de 1.200.000 euro accordé par San Marco Finanziaria SpA à la Société le 4 février 2011 avec un taux d'intérêt Euribor 3 mois + 1%, avec une échéance au 5 février 2012;

- prêt d'un montant de 50.000 euro accordé par San Marco Finanziaria SpA à la

Société le 7 mars 2011 avec un taux d'intérêt Euribor 3 mois + 1%, avec une échéance au 7 mars 2012;

- prêt d'un montant de 200.000 euro accordé par San Marco Finanziaria SpA à la Société le 1^{er} avril 2011 avec un taux d'intérêt Euribor 3 mois + 1%, avec une échéance au 1^{er} avril 2012;

- prêt d'un montant de 900.000 euro accordé par San Marco Finanziaria SpA à la Société le 26 mai 2011 avec un taux d'intérêt Euribor 3 mois + 1%, avec une échéance au 26 octobre 2012;

- prêt d'un montant de 200.000 euro accordé par San Marco Finanziaria SpA à la Société le 1^{er} juillet 2011 avec un taux d'intérêt Euribor 3 mois + 1%, avec une

échéance au 1^{er} décembre 2012 Intérêts courus s'élèvent à 72.757 euro. 5.214.757 1.232.123 1.122.582 1.737.826 1.122.227

Prêt dû à Pintail BV compose de:

- prêt d'un montant de 500.000 euro accordé par Pintail BV à la Société 3 juillet 2009 avec un taux d'intérêt Euribor 3 mois + 1%, avec une échéance au 2 juillet 2018;

et Intérêts courus s'élèvent à 6.391 euro. 506.391 126.598 126.598 126.598 126.598

Prêt dû à Marco Polo Seatrade BV de 70.000 euro sans intérêt et payable sur demande 70.000 0 70.000 0 0

Montant dû aux autres créanciers 34.438 8.610 8.610 8.610 8.610

Frais à payer 35.916 8.979 8.979 8.979 8.979

Passif total 27.743.368 6.846.776 6.807.235 7.352.479 6.736.881

Pourcentage 100% 25% 25% 25% 25%

Sans préjudice des précisions sus-mentionnées, les actifs et passifs appartenant à la Société à la date des décisions concordantes des AGE et des AGE des Bénéficiaires ont été adoptées, et non pas décrites dans les présentes conditions générales du projet de scission, doivent être attribués à la Société Nouvelle I à hauteur de 25% de leur valeur comptable, à la Société Nouvelle II à hauteur de 25% de cette valeur, à la Société Bénéficiaire I à hauteur de 25% de cette valeur et à la Société Bénéficiaire II à hauteur de 25% de cette valeur.

XI. Statuts de la Société Nouvelle I. Le projet de statuts de la Société Nouvelle I s'articule comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "SC Ventures S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par

souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-), représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion – Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices – Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

(v) Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

XII. Statuts de la Société Nouvelle II. Le projet de statuts de la Société Nouvelle II s'articule comme suit:

I. Dénomination - Siège social – Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Pinar Bèta S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-), représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion – Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices – Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

(v) Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.3. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.4. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.5. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.6. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.7. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.8. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

[Remainder of the page is intentionally left blank - Signature page follows]

Luxembourg on August 12th, 2011.

THE COMPANY

Chirona International S.à r.l.

ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.

Signatures

Sole manager

THE NEW COMPANIES

SC Ventures S.à r.l / Pinar Bèta S.à r.l.

Authorised signatory / Authorised signatory

THE RECIPIENT COMPANIES

Bentonwood S.à r.l / Seabream S.à r.l.

RCS Management (Luxembourg) S.à r.l. / RCS Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l.

Sole manager / Sole manager

Référence de publication: 2011117992/1562.

(110134878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2011.

S.I.E.L., société à responsabilité limitée (Société Import-Export Luxembourg), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 62.400,00.

Siège social: L-8140 Bridel, 70, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 27.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 juin 2011.

Pour S.I.E.L., société à responsabilité limitée (Société Import-Export Luxembourg)

Bruno DE GREEF

Associé-Gérant

Référence de publication: 2011090497/15.

(110101658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Lavena 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 123.983.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel / Wolfgang Zettel

Gérante A / Gérant B

Référence de publication: 2011090406/11.

(110101776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Lavena 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 123.983.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel / Wolfgang Zettel

Gérante A / Gérant B

Référence de publication: 2011090407/11.

(110101777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Lavena 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 123.671.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel / Wolfgang Zettel

Gérante A / Gérant B

Référence de publication: 2011090408/11.

(110101786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Lavena 3 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 123.718.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel / Wolfgang Zettel

Gérante A / Gérant B

Référence de publication: 2011090409/11.

(110101778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Libidama International S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 20.717.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour compte de Libidama International S.A. SPF

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2011090410/13.

(110101925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Luxenergie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 23, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 34.538.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011090415/9.

(110101507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Libidama International S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 20.717.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour compte de Libidama International S.A. SPF

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2011090411/13.

(110101926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Logistis III Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 140.171.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090413/10.

(110101629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Lumi-Elec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 54, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 68.902.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

EASIT SA

Signature

Référence de publication: 2011090414/12.

(110101217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Luxury Sofas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011090416/10.

(110101235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Luxury Sofas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011090417/10.

(110101236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Méridiam Infrastructure Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 116.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Meridiam Infrastructure Finance S.à.r.l.
Caceis Bank Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2011090418/12.

(110101617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Mediolanum Specialities SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.351.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2010 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 27. Juni 2011.

Für Mediolanum Specialities SICAV-SIF
Société d'Investissement à Capital Variable
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.
Société Anonyme
Unterschriften

Référence de publication: 2011090419/17.

(110101648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Redline Capital Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 136.789.

Le Bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2011090486/11.

(110101592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

RREEF Moroccan Explorer I S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 123.841.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2011090494/12.

(110101602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Skywheeler S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 131.261.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel / Cédric Pedoni

Gérants

Référence de publication: 2011090498/11.

(110101686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Sobel Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 86.511.

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 20 juin 2011 que l'associé unique décide de nommer Mr Alain Albert Paul Soyez, né le 25 septembre 1965 à Mechelen, Belgique, ressortissant belge, résidant à Domis de Semerpontlaan 22, 2820 BONHEIDEN, Belgique comme gérant supplémentaire de la Société. Le mandat est donné à durée indéterminée.

Ainsi à compter du 20 juin 2011, le conseil de gestion de la Société se compose ainsi:

- Mr Van Rijckevorsel Jonkheer Thomas

- Mr D'Herde Alain Yves

- Mr Soyez Alain Albert Paul

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sobel Luxembourg Sarl

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011090499/19.

(110101719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Steflot S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial - SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Capital social: EUR 36.550,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 93.175.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2011.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011090500/15.

(110101298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Subcart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.770.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société du 3 juin 2011

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 juin 2011 que les actionnaires ont renouvelé le mandat du réviseur d'entreprise de la Société, KPMG AUDIT S.à r.l., jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir en 2012 pour approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011.

Séverine Michel

Administrateur

Référence de publication: 2011090501/13.

(110101770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Schubert Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 112.029.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090502/10.

(110102117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Shai Holding S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 30.986,69.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 47.122.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Leudelange, le 13 juin 2011.

Bruno Nieuwland

Administrateur

Référence de publication: 2011090503/13.

(110101671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Sitmar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.920.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090504/10.

(110101313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Société pour l'Utilisation Rationnelle et la Récupération de l'Energie, Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 137, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 28.677.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011090505/9.

(110101512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Software Development & Support S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3985 Pissange, 31, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 73.443.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090506/10.

(110102026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Somaf Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 141.303.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090507/10.

(110101307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Spica Adviser S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A/46, route d'Eselborn.

R.C.S. Luxembourg B 155.196.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090508/10.

(110102179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

SVB Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 75.646.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SVB FINANCE S.A.

Thierry Hubert / Cristina Levis

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011090510/12.

(110101492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

**SVB Finance S.A., Société Anonyme,
(anc. Finanziaria Internazionale Luxembourg S.A.).**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 75.646.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 22 juin 2011

Gran Thornton Lux Audit SA, avec siège social à 83, Pafbruch L-8308 Capellen est nommé nouveau commissaire aux comptes allant du 31 décembre 2010 jusque à 31 décembre 2011.

Monsieur Thierry Hubert et Mademoiselle Cristina Levis sont renommés administrateurs pour un nouveau période d'un an. Mademoiselle Lara Nasato, employée privée, née le 01.03.1984, à Montebelluna (Italie) avec adresse professionnelle au 25A, boulevard Royal, L-2449, est nommé administrateur pour un période d'un an. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2012.

Luxembourg, le 24 juin 2011.

Pour extrait sincère et conforme

SVB FINANCE S.A.

Cristina Levis

Référence de publication: 2011090511/19.

(110101523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Torisa S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 118.729.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2011090512/11.

(110101795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Toro Investment S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 109.342.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2011090513/11.

(110101793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Take Off Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 71, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 131.182.

Le Bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30/06/2010.

Signature.

Référence de publication: 2011090514/10.

(110102046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Tarega Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 149.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090515/10.

(110101227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

TE Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 155.481.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30.06.2011.

Référence de publication: 2011090516/10.

(110101921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Jacquet International, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 49.219.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Jean WAGENER
Administrateur

Référence de publication: 2011090391/12.

(110101909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Kikkolux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 109.992.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel
Gérante

Référence de publication: 2011090393/11.

(110101799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

TE Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 149.867.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30.06.2011.

Référence de publication: 2011090518/10.

(110101919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

TE Transworld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 76.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30.06.2011.

Référence de publication: 2011090519/10.

(110101918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Tebia Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.357.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090520/10.

(110101309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Tech Data Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 93.006.

Les comptes annuels au 31 Janvier 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/06/2011.

Jorge Pérez Lozano

Manager

Référence de publication: 2011090521/12.

(110101633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Tofin Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 55.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090522/10.

(110101311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Trans Lopes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4687 Differdange, 105, rue Woier.
R.C.S. Luxembourg B 115.753.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090523/10.

(110102039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Tree Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 147.550.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2011090524/11.

(110101603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Island Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 223.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 156.766.

Par résolutions signées en date du 16 juin 2011, l'associé unique a pris la décision de nommer Anita Lyse, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de catégorie B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2011.

Référence de publication: 2011090903/13.

(110102605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Millicom International Cellular S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 40.630.

In the year two thousand and eleven, on the thirty-first day of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held the extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Millicom International Cellular S.A., a public limited liability company ("société anonyme") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 15, rue Léon Laval, L-3372, Leudelange, Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B40.630, incorporated by a deed of Maître Joseph Kerschen, on 16 June 1992, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 395, dated 11 September 1992 ("Millicom"). The articles of association of Millicom were amended for the last time by a deed of Maître Henri Hellinckx, on 10 May 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Millicom's Articles").

The Meeting was chaired by Mr. Jean-Michel Schmit, lawyer (the "Chairman") upon delegation by Mr. Allen Sangines-Krause, the Chairman of the Board of Directors which was acknowledged by the Meeting.

The Chairman requested Mr. Lars Swenningsson, Corporate Secretary of Millicom, to act as secretary of the Meeting (the "Secretary"), which was approved by the Meeting with 53.836.386 votes in favour and 4.680 votes abstaining.

The Meeting elected as scrutineer Ms. Cândida Gillespie, employee of Millicom, (the "Scrutineer") with 53.836.386 votes in favour and 4.680 votes abstaining.

The Chairman then asks the notary to enact the following:

I. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. To acknowledge the delegation by the Chairman of the Board of Directors of the duty to preside the EGM.
2. To elect the Secretary and the Scrutineer of the EGM;

3. To reduce the issued share capital of Millicom by an amount of six million three hundred thousand United States Dollars (USD 6,300,000) so as to bring the issued share capital from one hundred sixty-three million seven hundred seven thousand three hundred seventy three United States Dollars and fifty cents (USD 163,707,373.50) to one hundred fifty seven million four hundred seven thousand and three hundred seventy three United States Dollars and fifty cents (USD 157,407,373.50) by way of cancellation of four million two hundred thousand (4,200,000) shares having a par value of one dollar and fifty cents (USD 1.50) each, fully paid-in, held by Millicom in its issued share capital;

4. To cancel four million two hundred thousand (4,200,000) shares held by Millicom in its issued share capital;

5. To instruct and delegate power to the Board of Directors to take any actions deemed necessary or useful in connection with items 3 and 4 above.

6. To instruct and delegate power to the Board of Directors to amend the shares register to reflect the reduction of the issued share capital of Millicom and the cancellation of four million two hundred thousand (4,200,000) shares as per items 3 and 4 above.

7. To amend Article 5 of Millicom's Articles so as to reflect the reduction of the issued share capital mentioned under item 3.

8. To amend Article 7 of Millicom's Articles so as to comply with the Swedish Code of Corporate Governance.

9. To amend Article 8 of Millicom's Articles so as to comply with the Swedish Code of Corporate Governance.

10. To amend Article 19 of Millicom's Articles so as to comply with the Swedish Code of Corporate Governance.

II. That the Meeting has been formally convened by convening notices published in the Mémorial C and Tageblatt on 13 May 2011 and 23 May 2011.

III. That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on the attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxyholders of the represented shareholders, has been controlled and signed by the bureau of the Meeting as well as the undersigned notary.

IV. That Millicom's current share capital is divided into one hundred nine million one hundred thirty-eight thousand two hundred and forty-nine (109.138.249) shares in issue, out of which four million six hundred forty-six thousand eight hundred and thirty-four (4.646.834) shares are held in treasury by Millicom itself.

V. That it appears from the above mentioned attendance list, that fifty-three million eight hundred forty-one thousand sixty-six (53,841,066) shares representing more than fifty per cent (50%) of the issued shares in the capital of Millicom having a voting right attached, are present or represented at the present Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which have previously been communicated to the shareholders present or represented, each of them expressly declaring to acknowledge it.

VI. That the shareholders present or represented by their attorney-in-fact then adopted the following resolutions with the indicated number of votes in favour, against and abstaining:

First resolution

The Meeting resolved to reduce the issued share capital of Millicom by an amount of six million three hundred thousand United States Dollars (USD 6,300,000) so as to bring the issued share capital from one hundred sixty-three million seven hundred seven thousand three hundred seventy three United States Dollars and fifty cents (USD 163,707,373.50) to one hundred fifty seven million four hundred seven thousand and three hundred seventy three United States Dollars and fifty cents (USD 157,407,373.50) by way of cancellation of four million two hundred thousand (4,200,000) shares having a par value of one dollar and fifty cents (USD 1.50) each, fully paid-in, held by Millicom in its issued share capital.

Votes in favour	53.836.386
Votes against	-
Votes abstaining	4.680

Second resolution

The Meeting resolved to cancel four million two hundred thousand (4,200,000) shares held by Millicom in its issued share capital.

Votes in favour	53.836.386
Votes against	-
Votes abstaining	4.680

Third resolution

The Meeting resolved to instruct and delegate powers to the Board of Directors to take any actions deemed necessary or useful in connection with the foregoing resolutions including but not limited to the amendment of the shares register of Millicom to reflect the reduction of the issued share capital of Millicom and the cancellation of four million two hundred thousand (4,200,000) shares as per the foregoing resolutions.

Votes in favour	53.836.386
Votes against	-
Votes abstaining	4.680

Fourth resolution

The Meeting resolved to amend Article 5 of Millicom's Articles so as to reflect the above Resolutions so that it reads as follows:

"The Company has an issued capital of one hundred fifty seven million four hundred seven thousand and three hundred seventy three United States Dollars and fifty cents (USD 157,407,373.50) represented by one hundred four million nine hundred thirty eight thousand two hundred forty nine (104,938,249) shares with a par value of USD 1.50 each, fully paid-in."

Votes in favour	53.836.386
Votes against	-
Votes abstaining	4.680

Fifth resolution

The Meeting resolved to amend Article 7, second paragraph, of Millicom's Articles so that it shall now read as follows:

"The Directors, and the Chairman of the Board of Directors, will be elected by the shareholders' meeting, which will determine their number, for a period not exceeding 6 (six) years, and they will hold office until their successors are elected."

Votes in favour	53.203.123
Votes against	633.263
Votes abstaining	4.680

Sixth resolution

The Meeting resolved to delete "The Chairman may preside at all meetings of the shareholders of the Company and shall also be authorised to delegate the duty of presiding any such meeting to another member of the board of directors of the Company, any senior executive officer of the Company, or any duly qualified third party" being the second sentence of the third paragraph of Article 8 of Millicom's Articles and to amend the first paragraph, first sentence of Article 8 of the Millicom's Articles so that it shall now read as follows:

"The board of directors may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping minutes of the meetings of the board of directors and of the resolutions passed at the general meeting of shareholders."

Votes in favour	53.836.386
Votes against	-
Votes abstaining	4.680

Seventh resolution

The Meeting resolved to amend Article 19 of Millicom's Articles by adding "The Chairman of the annual general meeting shall be elected by the shareholders.", so that it reads as follows:

"The annual general meeting will be held in the Grand-Duchy of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may specified in the notice convening the meeting on the last Tuesday of May of each year, at 4.00 p.m. for the year 2009, and then for the following years at 10.am. If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day. The Chairman of the annual general meeting shall be elected by the shareholders."

Votes in favour	53.836.386
Votes against	-
Votes abstaining	4.680

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by Millicom as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,600.

The undersigned notary, who understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing parties known to the notary by name, first name, civil status and residence, the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille onze, le trente et unième jour du mois de mai.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grandduché de Luxembourg).

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire ("Assemblée") des actionnaires de Millicom International Cellular S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 15, Rue Léon Laval, L-3372, Leudelange (Grand-Duché de Luxembourg) enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 40.630, constituée suivant acte passé par devant Maître Joseph Kerschen, en date du 16 juin 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 395 du 11 septembre 1992 ("Millicom"). Les statuts de Millicom ont été modifiés pour la dernière fois par Maître Henri Hellinckx en date du 10 mai 2011, sont en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (les "Statuts de Millicom").

L'Assemblée était présidée par Mr. Jean-Michel Schmit, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg (le "Président"), en vertu d'une délégation de Mr. Allen Sangines-Krause dont l'Assemblée a pris acte.

Le Président a demandé à Mr. Lars Swenningsson, Secrétaire Général de Millicom, d'agir en qualité de secrétaire de l'assemblée (le "Secrétaire"). Cette demande a été approuvée par l'Assemblée par 53.836.386 votes en faveur et 4.680 abstentions.

L'Assemblée a désigné Mme. Cândida Gillespie, employée de Millicom, en qualité de scrutateur (le "Scrutateur") par 53.836.386 votes en faveur et 4.680 abstentions.

Le président a demandé au notaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Accepter la délégation du Président du Conseil d'Administration concernant la présidence de l'assemblée générale extraordinaire.

2. Elire le Secrétaire et le Scrutateur de l'assemblée générale extraordinaire.

3. Réduire le capital social émis de Millicom par un montant de six millions trois cent mille Dollars (USD 6.300.000) afin de le porter de son montant actuel de cent soixante-trois millions sept cent sept mille trois cent soixante-treize Dollars et cinquante cents (USD 163.707.373,50) à cent cinquante-sept millions quatre cent sept mille trois cent soixante-treize Dollars et cinquante cents (USD 157.407.373,50) par annulation de quatre millions deux cent mille actions ayant une valeur nominale de un Dollar et cinquante cents (USD 1,50) chacune, entièrement libérées, détenues par Millicom dans son capital social émis.

4. Annuler quatre millions deux cent mille (4.200.000) actions de Millicom dans son capital social émis.

5. Mandater le Conseil d'Administration afin de prendre toutes mesures nécessaires en relation avec les points 3 et 4 ci-dessus.

6. Mandater le Conseil d'Administration de telle sorte que celui-ci modifie le registre des actionnaires afin de refléter la réduction de capital social de Millicom et l'annulation des quatre millions deux cent mille (4.200.000) actions tel que prévues sous les points 3 et 4 ci-dessus.

7. Modifier l'article 5 des Statuts de Millicom afin de refléter la réduction de capital mentionnée au point 3.

8. Modifier l'article 7 des Statuts de Millicom afin de respecter les dispositions du Code Suédois sur la Gouvernance d'Entreprise.

9. Modifier l'article 8 des Statuts de Millicom afin de respecter les dispositions du Code Suédois sur la Gouvernance d'Entreprise.

10. Modifier l'article 19 des Statuts de Millicom afin de respecter les dispositions du Code Suédois sur la Gouvernance d'Entreprise.

II. Que l'Assemblée a été valablement convoquée par avis de convocation publié dans le Mémorial C et le Tageblatt du 13 mai 2011 et du 23 mai 2011.

III. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau ainsi que par le notaire soussigné.

IV. Que le capital actuel de Millicom est divisé en cent neuf million cent trente-huit mille deux cent quarante-neuf (109.138.249) actions émises dont quatre millions six cent quarante-six mille huit cent trente-quatre (4.646.834) sont détenues par Millicom même.

V. Qu'il apparaît de ladite liste de présence que cinquante-trois millions huit cent quarante-et-un mille soixante-six (53.841.066) actions représentant plus de cinquante pourcents (50%) des actions dans le capital social de Millicom et ayant un droit de vote, sont présentes ou représentées, de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui a été communiqué au préalable aux actionnaires présents ou représentés, chacun d'entre eux déclarant le reconnaître.

VI. Que les actionnaires présents ou représentés par leur mandataire ont décidé de prendre les résolutions suivantes avec le nombre de votes en faveur, de votes contre et d'abstentions indiqués sous chaque résolution:

Première résolution

L'Assemblée a décidé de réduire le capital social émis de Millicom par un montant de six millions trois cent mille Dollars (USD 6.300.000) afin de le porter de son montant actuel de cent soixante-trois millions sept cent sept mille trois cent soixante-treize Dollars et cinquante cents (USD 163.707.373,50) à cent cinquante-sept millions quatre cent sept mille trois cent soixante-treize Dollars et cinquante cents (USD 157.407.373,50) par annulation de quatre millions deux cent mille (4.200.000) actions ayant une valeur nominale de un Dollar et cinquante cents (USD 1,50) chacune, entièrement libérées, détenues par Millicom dans son capital social émis.

Votes en faveur	53.836.386
Votes contre	-
Abstentions	4.680

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé d'annuler quatre millions deux cent mille (4.200.000) actions de Millicom dans son capital social émis.

Votes en faveur	53.836.386
Votes contre	-
Abstentions	4.680

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé de mandater le Conseil d'Administration afin de prendre toutes mesures nécessaires en relation avec les précédentes résolutions, incluant notamment mais sans limitation, la modification du registre des actionnaires de Millicom afin de refléter la réduction du capital social émis de Millicom et l'annulation des quatre millions deux cent mille (4.200.000) actions conformément aux résolutions précédentes.

Votes en faveur	53.836.386
Votes contre	-
Abstentions	4.680

Quatrième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 5 des Statuts de Millicom, afin de refléter les modifications apportées par les résolutions ci-dessus, qui aura désormais la teneur suivante:

"La Société a un capital social émis de cent cinquante sept millions quatre cent sept mille trois cent soixante-treize Dollars et cinquante cents (USD 157.407.373,50) divisé en cent quatre millions neuf cent trente-huit mille deux cent quarante-neuf (104.938.249) actions d'une valeur nominale de un Dollar et cinquante cents (USD 1,50) chacune, entièrement libérées".

Votes en faveur	53.836.386
Votes contre	-
Abstentions	4.680

Cinquième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 7 des Statuts de Millicom, afin de refléter les modifications apportées par les résolutions ci-dessus, qui aura désormais la teneur suivante:

"Les administrateurs et le président du Conseil d'Administration seront élus par l'assemblée des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une période n'excédant pas 6 (six) années, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus."

Votes en faveur	53.203.123
Votes contre	633.263
Abstentions	4.680

Sixième résolution

L'Assemblée a décidé de supprimer "Le Président peut présider toutes les assemblées générales des actionnaires de la Société et sera aussi autorisé à déléguer le devoir de présider telle assemblée à un autre membre du conseil d'administration de la Société, tout membre de la direction de la Société, ou tout tiers dûment qualifié." étant la seconde phrase du troisième paragraphe de l'article 8 des Statuts de Millicom et de modifier le premier paragraphe, première phrase de l'article 8 des Statuts afin qu'il ait la teneur suivante:

"Le conseil d'administration peut choisir un secrétaire, qui ne doit pas être administrateur et qui sera responsable de la rédaction des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des résolutions prises lors des assemblées générales des actionnaires."

Votes en faveur	53.836.386
Votes contre	-
Abstentions	4.680

Septième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 19 des Statuts de Millicom, en ajoutant "Le Président de l'assemblée générale annuelle sera élu parmi les actionnaires." de telle sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

"L'assemblée générale annuelle se réunit au Grand-Duché de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation le dernier mardi du mois de mai de chaque année à 16.00 heures pour l'année 2009, et à 10.00 heures pour les années suivantes. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant. Le Président de l'assemblée générale annuelle sera élu parmi les actionnaires."

Votes en faveur	53.836.386
Votes contre	-
Abstentions	4.680

Estimation des coûts

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Millicom à la suite de cet acte notarié sont estimés approximativement à EUR 1.600.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux parties comparantes, connues du notaire par nom, prénom, usuel, état civil et demeure, ces personnes ont signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. SCHMIT, L. SWENNINGSSON, C. GILLESPIE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 juin 2011. Relation: LAC/2011/25966. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 juin 2011.

Référence de publication: 2011082367/268.

(110091721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2011.

IBM Services Financial Sector Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.000.000,00.

Siège social: L-8308 Capellen, 89C, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 98.800.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société datées du 6 juin 2011 que le siège social de la société a été transféré au 89C, rue Pafebruch, L-8308, Capellen.

Suite à ce transfert de siège, l'adresse professionnelle de chacune des personnes suivantes a également été transférée au 89C, rue Pafebruch, L-8308, Capellen avec effet à partir du 6 juin 2011:

- Monsieur Leonard Franck Reeker, Gérant;
- Monsieur Frans Haunstraup, Gérant et Délégué à la gestion journalière;
- Monsieur Bart Windal, Gérant;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juin 2011.

Référence de publication: 2011090904/18.

(110102266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Ikano Retail Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 138.262.

—
Les comptes Consolidé annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011090912/10.

(110103061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Ikano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 87.842.

—
Les comptes Consolidé annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011090913/10.

(110102741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Almar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.463.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal du Conseil d'Administration que:

Le siège social de la société est transféré du 25 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 juin 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011089488/15.

(110100423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

Arrowgrass Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 138.173.

In the year two thousand and eleven, on the seventeenth day of June.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED:

Arrowgrass Master Fund Limited, an exempted limited liability company incorporated under the laws of the Cayman Islands with registered number MC 193941, having its registered office at 45, Market Street, KY1-1104, Cayman Islands, here represented by Mrs Saphia Boudjani, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole current partner of "Arrowgrass Investments S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 138.173, incorporated pursuant to a deed drawn up by Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on April 21, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C number 1282 of May 27, 2008.

- that the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by fifty thousand Euros (EUR 50,000) from its current value of one hundred thousand Euros (EUR 100,000) up to one hundred and fifty thousand Euros (EUR 150,000) through the issue of two thousand (2,000) new shares with a par value of one Euro (EUR 25) each; and

2. Subsequent amendment of Article 6 of the articles of association of the Company.

After having reviewed the items of the agenda, the appearing party, representing the entire corporate capital, requested the notary to record the following resolutions:

First resolution:

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of fifty thousand Euros (EUR 50,000) from its current value of one hundred thousand Euros (EUR 100,000), represented by four thousand shares (4,000), up to one hundred and fifty thousand Euros (EUR 150,000), through the issue of two thousand (2,000) new shares with a par value of twenty five Euro (EUR 25) each.

Subscription - Liberation

The two thousand (2,000) new shares have been subscribed by Arrowgrass Master Fund Limited, aforementioned, for an aggregate price of fifty thousand Euros (EUR 50,000) entirely allocated to the share capital.

The proof that the amount of fifty thousand Euros (EUR 50,000) paid up in cash is at the disposal of the Company has been produced to the undersigned notary.

Second resolution:

As a consequence of the above resolution, Article 6 of the articles of association of the Company is amended and shall read as follows:

“ **Art. 6.** The capital is set at one hundred and fifty thousand Euros (150,000) divided into six thousand (6,000) shares of twenty five Euro (EUR 25-) each.”

Whereof, this deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the proxyholder of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille onze, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Arrowgrass Master Fund Limited, société de droit des Iles Cayman ayant son siège social au 45, Market Street, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman et enregistrée sous le numéro MC 193.941,

ici représenté par Mrs Saphia Boudjani, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration signée "ne varietur", par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Qu'elle est le seul associé actuel de la société "Arrowgrass Investments S.à r.l.", ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.173, constituée suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1282 du 27 mai 2008.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cinquante mille euros (EUR 50.000) pour porter sa valeur actuelle de cent mille euros (EUR 100.000) à cent cinquante mille euros (EUR 150.000) par l'émission de deux mille (2.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune; et,

2. Modification subséquente de l'article 6. des statuts de la Société.

Après avoir passé en revue les points à l'ordre du jour, la comparante, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes et a requis le notaire d'instrumenter:

Première résolution:

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société de cinquante mille euros (EUR 50.000) pour porter sa valeur actuelle de cent mille euros (EUR 100.000) représenté par quatre mille (4.000) parts sociales, à cent cinquante mille euros (EUR 150.000), représenté par deux mille (6.000) parts sociales, par l'émission de deux mille (2.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune.

Souscription - Libération

Les deux mille (2.000) parts sociales ont été souscrites par Arrowgrass Master Fund Limited., susmentionnée, à un prix total de cinquante mille euros (EUR 50.000), l'intégralité étant allouée au capital social.

La preuve que le montant de cinquante mille euros (EUR 50,000) libéré en numéraire est à la disposition de la Société a été apportée au notaire soussigné.

Deuxième résolution:

A la suite de la résolution précédente, l'article 6. des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

“ **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (EUR 150.000) représenté par six mille (6.000) parts sociales de vingt cinq euros (EUR 25) chacune.”

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. BOUDJANI, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 juin 2011. LAC/2011/28190. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Référence de publication: 2011088943/100.

(110099970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.